

Ateliers semi-collectifs de remobilisation

Inscriptions suspendues pour cette action au titre de l'année 2025

Dans le cadre du programme départemental de prévention du décrochage scolaire (marché en cours) il vous est proposé des **ateliers de remobilisation pour des groupes de 8 à 12 élèves maximum**, repérés par les équipes éducatives comme "**désinvestis**" ou en **voie de décrochage scolaire**



Cet accompagnement semi-collectif d'élèves de 4e ou de 3e amorce une dynamique de mise en mouvement des élèves visant à leur permettre de devenir auteur de leur vie en accédant à une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de leurs potentialités. Cette étape favorise le dépassement des freins et la remobilisation en faveur d'un projet d'avenir faisant sens pour eux.

Chaque atelier comprend :

- **1 réunion de concertation de 2 heures**, en amont de l'atelier, avec les membres de l'équipe pédagogique concernés.
- **3 séances pour les élèves**, comprenant 7 heures d'intervention d'un coach certifié.

La participation à cet atelier ne peut reposer que sur l'adhésion et le volontariat des élèves.

Cette action nécessitera également **l'accord préalable des parents.**

Afin de favoriser l'aboutissement de cette démarche, celle-ci devra être présentée et proposée à l'élève et à sa famille comme une opportunité. L'élève devra être soutenu par sa famille et l'équipe pédagogique.

Aux côtés du référent-décrochage du collège, des membres de l'équipe éducative, en lien avec les élèves, doivent être présents lors de la **réunion de concertation.**

Infos pratiques

- **Niveau(x)** : Groupe constitué d'élèves d'un même niveau (5ème, 4ème ou 3ème) - 8 à 12 élèves par atelier
- **Type de collège éligible** : collèges publics

Contact

claire.moutte@valdoise.fr